



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 115819

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le souhait des enseignants de médecine générale qu'une filière universitaire de médecine générale soit mise en place. La discipline médecine générale a été inscrite au Conseil national des universités (CNU) et l'instauration d'un stage en deuxième cycle constitue une avancée majeure dans la formation des futurs médecins généralistes. Au moment de la création du diplôme d'études spécialisées de médecine générale, la filière universitaire de médecine générale n'a pas vu le jour. Pourtant, une telle filière constituerait un outil de développement de la recherche et de l'enseignement pouvant contribuer à l'amélioration et à la reconnaissance de toute la spécialité médecine générale. En outre, la création d'un véritable statut pour les enseignants titulaires apparaît de plus en plus utile et elle finaliserait la concrétisation de la filière universitaire de la médecine générale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle place il entend faire à la filière médecine générale parmi toutes les disciplines médicales qui existent au sein de l'université et de lui assurer une égalité de traitement.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115819

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 500